

Plui

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Boucle
Nord de Seine

Dessignons ensemble notre territoire

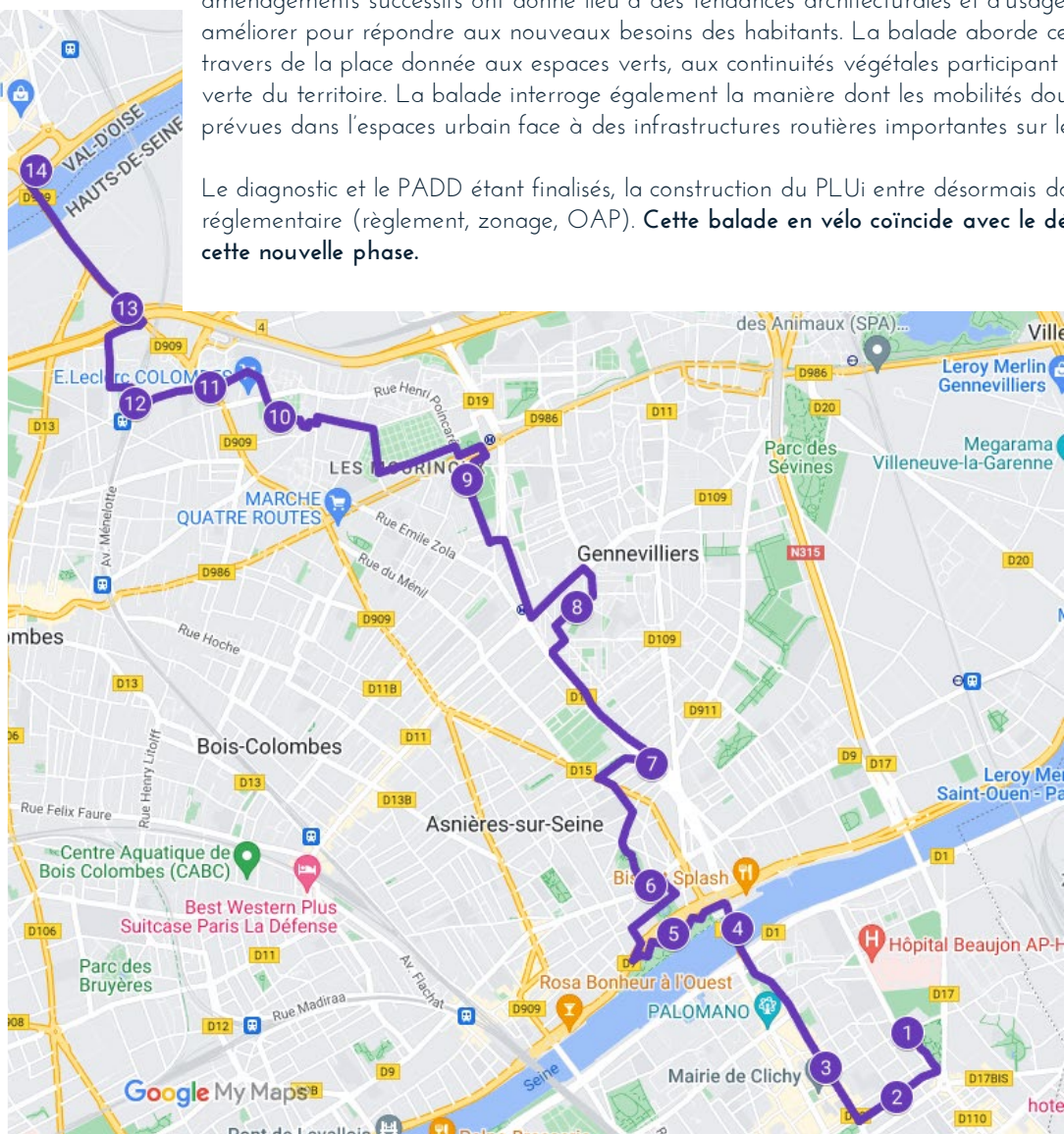
Le territoire en vélo : continuités et discontinuités
Mardi 27 juin à 18 h



Argenteuil Asnières-sur-Seine Bois-Colombes
Clichy-la-Garenne Colombes Gennevilliers Villeneuve-la-Garenne

Le parcours de la balade

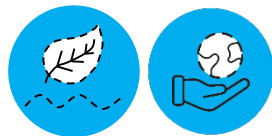
- 1 Parc Roger Salengro
- 2 Mail vert de Clichy
- 3 Départementale 19
- 4 Pont de Clichy
- 5 Cimetière des Chiens et Parc de l'île Robinson
- 6 Square Voyer d'Argenson et Square Maréchal Joffre
- 7 Station de Métro de Gabriel Péri et la Rue des Bas
- 8 Quartier des Agnettes à Gennevilliers
- 9 Espaces verts de la Cité des Courtilles
- 10 Parc Caillebotte à Colombes
- 11 Espaces verts au sein du quartier Fossés-Jean
- 12 Quartier de la gare « Le Stade »
- 13 Port de Gennevilliers et A86
- 14 Porte Saint-Germain à Argenteuil



La balade urbaine a pour objectif de faire découvrir la richesse du territoire et ses potentialités via un parcours en vélo donnant à voir les continuités et discontinuités du territoire. Les différents aménagements successifs ont donné lieu à des tendances architecturales et d'usages, à sans cesse améliorer pour répondre aux nouveaux besoins des habitants. La balade aborde ces questions au travers de la place donnée aux espaces verts, aux continuités végétales participant de la trame verte du territoire. La balade interroge également la manière dont les mobilités douces sont prévues dans l'espace urbain face à des infrastructures routières importantes sur le territoire.

Le diagnostic et le PADD étant finalisés, la construction du PLUi entre désormais dans sa phase réglementaire (règlement, zonage, OAP). Cette balade en vélo coïncide avec le démarrage de cette nouvelle phase.

Point n°1 Parc Roger Salengro



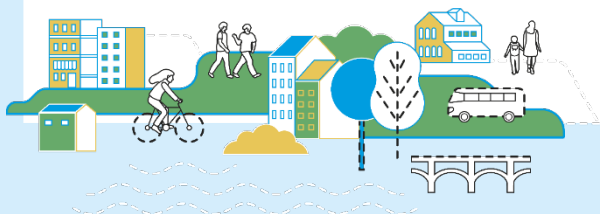
Ce lieu de départ, espace important pour la trame verte et bleue de la ville de Clichy a démarré sa reconversion en jardin public en 1897 pour être inauguré en 1910.

Ce parc est aimé par les habitants par l'aire de jeux accueillante pour les enfants mais aussi les agréables promenades que l'on peut y faire autour des statues, du pavillon ou bien de la pièce d'eau et de sa fontaine. De plus, il accueille aussi plusieurs évènements culturels participant au dynamisme local et à la rencontre entre les Clichois.

Ce parc est aussi remarquable pour sa végétation variée dont certains arbres remarquables.

Les orientations du PADD

- Renforcer la résilience face au changement climatique
- Mettre en valeur les paysages diversifiés
- Consolider un écosystème porteur de biodiversité
- Tendre vers un urbanisme favorable à la santé



Point n°2 Mail vert de Clichy



Ce mail vert des allées Gambetta permet une agréable liaison entre le parc Roger Salengro et la Place des Martyrs sur une longueur d'environ 420 mètres.

Il est agrémenté de nombreux bancs, permettant ainsi de multiples usages en plus de la promenade.

Le mail vise à se développer dans le but de créer une continuité d'espaces verts conciliant cadre de vie, promenade et nature en ville. La démarche vise également à ce que ces espaces verts puissent être gérés et entretenus selon une logique de développement durable, notamment par la favorisation de plantes et de fleurs nécessitant peu d'entretien.

Les orientations du PADD

- Consolider un écosystème porteur de biodiversité
- Améliorer le cadre de vie immédiat



Point n°3 Départementale 19



Cette route départementale relie la Porte de Clichy au Port de Gennevilliers. Elle est le lieu d'un fort trafic automobile créant des discontinuités urbaines importantes. Ici, elle marque une rupture entre les allées Léon Gambetta et la Place des Martyrs, ne favorisant pas une continuité verte et des parcours cyclables ou piétons agréables.

Malgré les nuisances créées par cette voie, elle dispose d'une proximité avec certains espaces verts comme l'espace Georges Levillain, le Square Heidenheim ou bien les espaces verts longeant la route avant que le métro ne devienne aérien.

Cette voie est donc un secteur de potentialités pour la végétaliser et permettre un cheminement de mobilités douces plus agréables.

Les orientations du PADD

- Améliorer le cadre de vie immédiat
- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo
- Développer des modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture



Point n°4

Pont de Clichy

Le pont fut originellement construit en trois parties pour traverser les deux îles qui composaient la Seine. Sa construction s'acheva en 1866 mais il fut détruit durant la guerre en 1870.

Le pont actuel a été construit entre 1973 et 1975. En 1980 fut construit le viaduc qui accueille actuellement le métro 13. Le viaduc est construit parallèlement au Pont de Clichy, mais il le surplombe sur une longueur de 620 mètres.

Aujourd'hui, le Pont de Clichy constitue une voie centrale pour le territoire car il permet différents modes de transports.

Ce pont offre un panorama sur les communes de Clichy et d'Asnières ainsi qu'une vue dégagée sur la Défense.

La hauteur de ce pont met en valeur le paysage formé par les berges végétalisées ainsi que les nouveaux quartiers à proximité du fleuve, en cours de construction.

Les orientations du PADD

- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo
- Renforcer la résilience face au changement climatique
- Mettre en valeur les paysages diversifiés



Point n°5

Cimetière des Chiens et Parc de l'île Robinson

Le Cimetière des chiens est le premier cimetière animaliers dans le monde. Il fut construit en 1899 et est aujourd'hui connu dans la France entière.

Il a initialement été construit sur l'île des Ravageurs qui fut reliée à la commune d'Asnières en 1976 grâce aux restes de l'île Robinson. Cette île, anciennement séparée du cimetière par un bras de la Seine, a donné le nom au jardin public qui jouxte le cimetière.

Le jardin public Robinson a ouvert en 1983 et est devenu un espace de loisirs. Il comporte notamment un kiosque à musique et une aire de jeux pour enfants.

Ces espaces attractifs permettent de se ressourcer. La végétation s'y développe fortement : elle est entretenue par la ville. Le jardin public est relié aux berges de Seine par une balade au bord de l'eau.

Les orientations du PADD

- Préserver l'héritage historique et architectural
- Consolider un écosystème porteur de biodiversité
- Mettre en valeur les paysages diversifiés



Point n°6

Square Voyer d'Argenson et Square Maréchal Joffre

Le square Voyer d'Argenson, fut construit par le marquis Voyer d'Argenson en 1750 et servait initialement de jardin privé au Château d'Asnières. Ils sont désormais séparés par la rue du Château. L'espace a été acquis par la ville d'Asnières en 1926 qui en fit un jardin public. Il comprend notamment un kiosque ainsi qu'un plan d'eau.

Le square Maréchal Joffre fut acquis par le Conseil municipal d'Asnières en 1927. Il fut ensuite aménagé par un paysagiste. Il se démarque des autres squares du territoire par ses détails soignés, ses parterres de fleurs ainsi que son impressionnante fontaine.

Ces deux squares aux usages différents contribuent au renforcement de la Trame Verte et Bleue sur le territoire.

Les orientations du PADD

- Renforcer la résilience face au changement climatique
- Mettre en valeur les paysages diversifiés
- Consolider un écosystème porteur de biodiversité



Point n°7

Station de métro Gabriel Péri

« Gabriel Péri » est devenue une station de métro de la ligne 13 en mai 1980. C'est le lieu de passage de la D911 et le départ de nombreuses lignes de Bus, ce qui en fait un grand carrefour multimodal.

C'est donc un endroit carencé en espace vert et créant un cheminement dangereux pour les cyclistes et les piétons.

Néanmoins dans sa continuité avec la Rue des Bas (D19) qui se prolonge jusqu'à l'arrêt de métro des Agnettes, on y voit un aménagement favorisant une grande place pour les mobilités douces ainsi que des espaces verts apaisant les nuisances automobiles.

De même, sa proximité avec la coulée verte de Gennevilliers peut néanmoins être une potentialité pour favoriser un report du métro, du bus ou de la voiture sur une mobilité douce.

Les orientations du PADD

- Développer les modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture
- Apaiser pour mieux relier



Point n°8

Quartier des Agnettes à Gennevilliers



L'essentiel des logements du quartier des Agnettes a été construit avant 1974. Le quartier, qui bénéficiera d'une gare du Grand Paris à l'horizon 2030, fait l'objet depuis 2010 d'un projet de renouvellement subventionné par l'ANRU. Une des dimensions est de valoriser la place de la nature et d'améliorer les grands espaces verts privés déjà présents notamment avec l'aménagement d'un axe vert traversant le cœur du quartier, à connecter avec la coulée verte. Ce quartier est aussi le lieu depuis 2018 du siège de « Agrocité », un jardin collectif accueillant en son sein des ateliers de sensibilisation et des événements favorisant du lien social.

La mobilité douce dans ce quartier a été retravaillée de façon à concilier usage de l'automobile et circulation apaisée.

Ce quartier est aussi le lieu depuis 2018 du siège de « Agrocité », un jardin collectif accueillant en son sein des ateliers de sensibilisation et des événements favorisant du lien social.

Les orientations du PADD

- Fluidifier les parcours résidentiels pour favoriser l'ancrage des populations
- Améliorer le cadre de vie immédiat
- Améliorer les qualités du parc de logements existants et en projet
- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo



Point n°9

Les espaces verts de la Cité des Courtilles

Cette cité de 12 hectares accueille 5 000 habitants dans des logements construits dans les années 1960. Elle est au cœur d'un projet de renouvellement urbain qui nourrit plusieurs ambitions à terme, notamment celui de développer et valoriser les espaces verts déjà présents.

Le bâtiment principal en forme circulaire est longé par l'Allée Soufflot et peut être considéré comme le cœur vert des Courtilles, les arbres et les plantes qui la longe créant un cadre agréable aux mobilités douces entre les équipements du quartier.

On peut aussi voir les potentialités de création de trame verte pour mieux relier les habitants des Courtilles à la station de tramway et aux commerces de la ZAC des fleurs notamment.

Les orientations du PADD

- Améliorer le cadre de vie immédiat
- Valoriser les formes urbaines diversifiées
- Améliorer les qualités du parc de logements existants et en projet



Point n°10

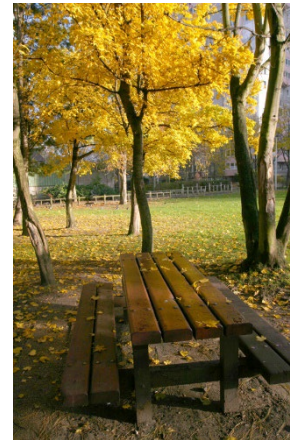
Parc Caillebotte à Colombes

Le Parc Caillebotte dans la commune de Colombes est un espace vert de 2.4 hectares implanté au cœur du quartier des Fossé-Jean à l'Est de la ville. Il a été inauguré en 1979 mais restructuré et étendu en 1994.

Il est considéré comme le poumon vert du quartier du fait d'une biodiversité importante, pelouses et prairies faisant plus de la moitié du parc, gestion différenciée des espaces verts pour mieux développer la biodiversité. Il est aussi un parc central à multiples usages et à grande fréquentation : jeux pour enfants, terrains sportifs, allée pour se promener, pelouse agréable pour s'installer en famille.

Les orientations du PADD

- Consolider un écosystème porteur de biodiversité
- Mettre en valeur les paysages diversifiés



Point n°11

Les espaces verts du quartier Fossés-Jean

Le quartier populaire des Fossés-Jean Bouvier a connu depuis 2015 une restructuration de ces espaces publics.

Le square Marcel Roux ou bien les grands espaces publics situés entre les tours ont connu de grands changements avec la plantation de nombreux arbres.

Ces aménagements permettent dorénavant une liaison plus apaisée avec le Parc Caillebotte, rendant le passage en vélo ou à pied plus agréable.

Un espace de passage trop large et non utilisé a aussi été remplacé par une plantation d'arbres citoyenne nommée « BoomForest ».

La place de la voiture y est cependant toujours importante du fait de la proximité avec l'A86 et la départementale 909 qui enclave le quartier et ne permettent pas de prolongement de la trame verte.

Les orientations du PADD

- Améliorer le cadre de vie immédiat
- Développer les modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture
- Apaiser pour mieux relier



Point n°12

Quartier de la gare « Le Stade »



La gare «Le Stade» est desservie par la ligne de Transilien L allant de la Gare Saint-Lazare à Ermont Eaubonne. Cette gare fut ouverte à l'occasion des JO 1924.

Le quartier qui l'entoure a gardé un aspect de village, rendant sa traversée agréable. Le cadre urbain est moins imposant et les espaces verts comme le Parc Auguste Renoir ou bien l'Avenue Jean Jaurès verdoyante avec ses alignements d'arbres, fait échos au cité jardin.

Il reste néanmoins des potentialités d'amélioration de cette trame verte, notamment par une végétalisation de la Place de la Finlande ou bien par la création de meilleures voies cyclables pour traverser les voies ferrées. Celles-ci qui permettent une meilleure accessibilité du quartier mais, paradoxalement, agissent comme une coupure urbaine.

Les orientations du PADD

- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo
- Renforcer la résilience face au changement climatique
- Préserver l'héritage historique et architectural



Point n°13 Port de Gennevilliers et A86



L'autoroute A86 est une vie routière effectuant un tour de 79 Km autour de Paris par la Petite Couronne. Le passage dans la ville d'Argenteuil doit se faire via la D909, ce qui donne donc une imposante place à l'automobile dans ce secteur.

Le Port De Gennevilliers, dont la construction a commencé en 1928, occupe désormais une surface d'environ 400 hectares. Situés aux portes de Paris, il est un maillon clé de l'axe Seine.

Ces deux infrastructures vont avoir une grande emprise foncière et créer de fortes nuisances notamment pour la circulation douce. Deux pistes cyclables, en parallèle de la départementale sont aménagées, assurant une circulation plus ou moins sécurisée, exceptée lors de l'arrivée sur la D909.

De plus, le secteur du port comporte des potentialités de végétalisation et de valorisation des arbres déjà présents pour créer une future trame verte.

Les orientations du PADD

- Redonner à la Seine sa place dans le paysage
- Concilier la multiplicité des usages de la Seine
- Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition environnementale
- Valoriser la singularité industrielo portuaire



Point n°14 Porte Saint-Germain à Argenteuil

Cette porte d'entrée, située sur la commune d'Argenteuil débouche sur un centre-ville actif, générateur de lien social notamment grâce au Parc des Berges qui accueille « Les berges en Fête » tous les lers mais.

La place de l'automobile reste prégnante du fait des grandes voies automobiles dont l'emprise foncière est importante.

Ce quartier est lié à la Porte Saint Germain, un quartier à dominante industrielle faisant l'objet d'un projet de renouvellement urbain d'ici 2030. Ce lieu a pour ambition de devenir une « ville-parc », d'accueillir de nombreux emplois et logements, de redonner une place à la nature.

A terme, les accès aux quais seront adaptés aux mobilités douces. Une promenade, sécurisée pour les usagers et nommée Promenade d'Argenteuil, sera aménagée. Cela va de pair avec la création de guinguettes, d'espaces de jeux, de pontons flottants pour les balades le long du fleuve.

Les orientations du PADD

- Maitriser la localisation et l'impact des projets
- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo
- Redonner à la Seine sa place dans le paysage
- Aménager un territoire pour tous et à tout âge



Vos commentaires, remarques ou points d'étonnements !

A series of horizontal dashed blue lines for writing.





Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine

1 bis rue de la Paix - 92 230 Gennevilliers

plui@bouclenorddeseine.fr

www.bouclenorddeseine.fr/plui

